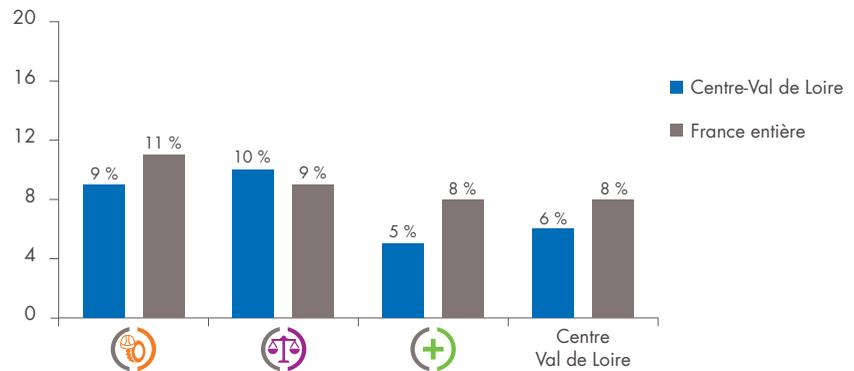




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Taux de chômage annuel¹ par secteur professionnel



TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL MOYEN INFÉRIEUR AUX MOYENNES NATIONALES

Les secteurs cadre de vie-technique et juridique connaissent des taux moyens de chômage régional supérieurs à celui du secteur santé.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX DE CHÔMAGE FAIBLES

Les branches pour lesquelles le taux de chômage régional peut être calculé ont des taux assez similaires à leur taux national.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Centre-Val de Loire	France
	9 %	11 %
	NS*	13 %
	NS*	7 %
	NS*	8 %
	NS*	6 %
	10 %	9 %
	NS*	7 %
	NS*	9 %
	NS*	8 %
	NS*	9 %
	5 %	8 %
	NS*	10 %
	NS*	6 %
	7 %	8 %
	5 %	7 %
	NS*	9 %
Centre-Val de Loire	6 %	8 %

* NS: Non significatif



4 % des salariés du secteur cadre de vie-technique de la région ont connu une période de chômage indemnisé en 2013, soit un taux inférieur à la moyenne nationale. Pour de nombreuses branches, les faibles effectifs à l'échelle régionale empêchent la désagrégation par branche de cet indicateur.